

PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2011

L'an deux mille onze, le vingt six septembre, à 20 heures 30, le conseil municipal d'Enval s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. CAILLAUD Jean, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs : MELIS Christian, GERBE Sylvie, FAURE Elyane, GOUMY Pascal, DOMAS Catherine, PRIEUR Patrick, BAUFOND Christian, MANZETTI Odile, RODRIGO Sylvie, DARBEAU Joël et RONTEIX-JANISSON Guy

Absent excusé : REBEIX Pierre (pouvoir à CAILLAUD Jean)

Absente : TONON Marilyn

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers votants : 13

Secrétaire de séance : FAURE Elyane

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2011

Ordre du jour :

- 1 – Emprunt 2011 à contracter pour financement des investissements 2011
- 2 – Budget 2011 : Décisions modificatives
- 3 – Délégation du service public de l'assainissement : fin du contrat en 2012
- 4 – Etude accessibilité des établissements recevant du public et des voiries et espaces publics : mise en œuvre d'un groupement de commandes
- 5 – Révision du contrat d'assurance de la commune (RC + Bâtiments + Véhicules + Divers)
- 6 - Divers

Pas d'observations concernant la réunion du conseil du 29 août 2011.

1 – Emprunt 2011 pour financement des investissements 2011

Délibération n°2011-32

Exposé de Madame GERBE, chargée des finances :

- Il a été prévu au budget 2011 de réaliser un emprunt pour le financement des travaux de requalification du bourg de la Sauzède. Les travaux sont déjà bien engagés et il est donc nécessaire de contracter cet emprunt.
- Une consultation a été faite auprès de trois organismes : Caisse d'Epargne, Crédit Agricole et Crédit Mutuel pour un prêt de 400 000 €.
- Une analyse des offres a été faite. Il est proposé de retenir un prêt à taux fixe, remboursable sur 25 ans. La proposition du Crédit Mutuel pour un prêt à taux fixe de 4,18 % avec des échéances trimestrielles semble la mieux adaptée à notre situation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte l'offre de prêt « Cité Gestion Fixe » faite par le Crédit Mutuel du Massif Central (CMMC) pour un prêt destiné à financer les travaux de requalification du bourg de la Sauzède d'environ 1 000 000 € à réaliser en 2 phases.

Article 1^{er} : Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à réaliser auprès du CMMC un emprunt dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Montant du prêt en euros	400 000
Objet	Travaux voirie et réseaux Bourg La Sauzède
Durée	25 ans
Taux fixe (% l'an)	4,18
Périodicité des échéances	trimestrielle
Type d'échéances	Echéances constantes
Montant des échéances	6 466,62
Commission d'engagement	0,10 %
Remboursement anticipé	Possible à chaque date d'échéance, moyennant une indemnité actuarielle *

* selon les modalités contractuelles

Article 2 : Le conseil municipal, par 12 voix (Patrick PRIEUR ne participant pas au vote), autorise Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur.

2 – Budget 2011 : Décisions modificatives

Délibération n°2011-33 a – Budget principal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les crédits prévus à certains articles du budget étant insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements suivants :

Travaux réseaux Rue de l'Ambène :	+ 5 000 €
Travaux réseaux Lot. Domaine de l'Ambène :	+ 4 300 €
Travaux voirie-réseaux- Programme 2011	+ 2 000 €
Soit total de l'article 2315 – Programme 76 :	+ 11 300 €
Achat mobilier urbain	
Article 2188 – Programme 11 :	+ 1 600 €
Dépenses imprévues, article 020 :	+ 11 200 €
Subvention CG,	
Article 1328 – Programme 76 :	+ 1 700 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits proposés.

Délibération n°2011-33 b – Budget annexe service assainissement

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les crédits prévus à certains articles du budget étant insuffisants pour réaliser des opérations d'ordre, il est nécessaire d'effectuer les virements suivants :

Dépenses :	
Article 2762 – Chapitre 041 :	25 360 €
Recettes :	
Article 2315 – Chapitre 041 :	25 360 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les virements de crédits proposés.

3 – Délégation du service public de l'assainissement : fin du contrat en 2012

Délibération n°2011-34

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat de délégation de service public qui lie la commune à SEMERAP pour l'exploitation du service d'assainissement collectif expire le 1^{er} octobre 2012.

La collectivité doit décider de l'organisation de la gestion de ce service après cette date : soit une gestion directe, soit renouveler la délégation de service public.

Dans le 2^{ème} cas, elle doit procéder à l'élaboration d'un cahier des charges pour lancer la consultation. Le montage du dossier étant très complexe, il propose de demander une assistance à maîtrise d'ouvrage et de lancer une consultation pour cette mission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- décide de continuer à assurer la gestion du service d'assainissement en contrat de délégation de service public
- demande à Monsieur le Maire de consulter pour une assistance à maîtrise d'ouvrage.

4 – Etude accessibilité des établissements recevant du public et des voiries et espaces publics : mise en œuvre d'un groupement de commandes

Dans le cadre de la loi du 11 février 2005 concernant l'accessibilité, la commune doit réaliser un diagnostic d'accessibilité de ses établissements recevant du public (ERP) et des voiries communales et espaces publics communaux. Cette étude permettra de définir les solutions envisageables et les délais de mise en accessibilité compte tenu des coûts (délai prévu par la loi pour les ERP : 2015).

Il a été convenu de constituer un groupement de commandes avec toutes les communes de Riom Communauté sauf Riom et Ménérol qui ont déjà réalisé leur diagnostic. Un cahier des charges est en cours d'élaboration par la mairie de Mozac avec l'aide des services de Riom Communauté. La commune de Mozac sera le coordonnateur, chaque commune aura son propre marché. Prochainement, des délibérations seront soumises au conseil.

5 – Révision du contrat d'assurance de la commune (RC + Bâtiments + Véhicules + Divers)

Délibération n°2011-35

Monsieur le Maire informe qu'il a demandé à notre assureur, la SMACL, de réviser nos contrats d'assurance pour une mise aux normes en vigueur et pour étudier de meilleures garanties.

Il s'agit des contrats concernant les dommages aux biens, aux véhicules, dommages causés à autrui, protection juridique, protection des agents et des élus de la collectivité et auto-collaborateur.

Monsieur le Maire propose de valider la proposition qui nous est faite en incluant une nouvelle option pour un montant total annuel de 7 605 €. Pour mémoire, la cotisation annuelle pour 2011 a été de 9 063 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer les avenants et nouveaux contrats qui prendront effet au 1^{er} novembre 2011.

6 – Divers

1) Travaux Bourg de La Sauzède : Christian MELIS informe de l'avancement des travaux :

- Assainissement en cours dans la rue des Graviers, vers le pont et rue des Saulaies.

- La cuve de récupération d'eau initialement prévue vers le canal va être déplacée car un problème de mobilité du terrain a été rencontré.
- Découverte d'un vieux réseau d'égoût rue des Saulaies : à solutionner
- Des démarches sont effectuées auprès des riverains pour la réalisation de tous les branchements dont ils pourraient avoir besoin ultérieurement en même temps que les travaux communaux pour éviter de détériorer les nouveaux aménagements.
- Le syndicat d'eau a programmé la totalité de la réfection du réseau d'eau (voiries communales + route départementale avenue de la Libération).

2°) Travaux d'enfouissement des réseaux secs dans la rue de l'Ambène : en cours.

3°) SIEG (Syndicat d'Electricité et de Gaz) : Informations données à la dernière réunion : il y aura moins d'aides dans l'avenir, notamment au niveau des illuminations.

4°) Eclairage public : étude à reprendre concernant les possibilités d'économie en diminuant le temps d'éclairage.

5°) Informations Riom Communauté :

- transports : les transports scolaires gérés par le Conseil Général intervenant sur le territoire de la communauté devraient être pris en charge par Riom Co à la rentrée 2012
- Vote au dernier conseil communautaire des abattements sur la taxe d'habitation revenant à Riom Communauté (13%)

6°) Aménagement du giratoire sur RD 405 vers la Société des Eaux de Volvic : suite à la consultation, les trois offres reçues n'ont pas été retenues. Lancement d'une nouvelle consultation

7°) Mission Locale pour l'Emploi : Joël DARBEAU informe qu'il a donné sa démission en qualité de président et de membre du conseil d'administration car des licenciements devaient être envisagés suite à une diminution des aides

8°) Signalisation : faire le tour des pancartes de rues manquantes

9°) Réception de l'église le 21 septembre suite aux travaux de restauration. Etaient invités les différents partenaires, entreprises, membres de l'équipe paroissiale, bénévoles ayant participé au déménagement et réinstallation et donateurs. Animation par le Chœur de Chambre de Clermont-Ferrand.

10°) Réforme des taxes d'urbanisme : Réunion d'information à Mezel le 27 septembre organisée par les services de l'Etat.

11°) Dates à retenir :

- Réunion avec les associations le 3 octobre pour planning 2012
- Réception des nouveaux habitants le 7 octobre : les associations ont été sollicitées pour participer à cette réception
- Réception pour retraite Marie-Aline BLANCHER le 21 octobre

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil municipal est levée à 21h35.